

Décision

Générale

colonial

Décision n° 22 janvier 1936 mutation

n° 22

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

22 janvier 1936

Numéro JO

n° 470 du 31/01/1936

Date du numéro

31 janvier 1936

TEXTE INTÉGRAL

22 janvier 1936, M. Verger, lieutenant de port à Djibouti, est chargé, cumulativement avec ses fonctions actuelles, du service de l'inscription maritime, en remplacement de M. Durné, auxiliaire en service au cercle, à compter du 1^{er} février 1936.